

**Lidil**

Revue de linguistique et de didactique des langues

32 | 2005**Sémantique des noms et adjectifs d'émotion**

Présentation

Francis Grossmann et Agnès Tutin

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/lidil/83>

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

ISBN : 2-914176-13-9

ISSN : 1146-6480

Référence électroniqueFrancis Grossmann et Agnès Tutin, « Présentation », *Lidil* [En ligne], 32 | 2005, mis en ligne le 12 juillet 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/83>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Lidil

Présentation

Francis Grossmann et Agnès Tutin

- 1 Ce numéro est consacré à la définition sémantique des noms et des adjectifs dénotant des « affects », ce terme étant choisi de manière conventionnelle pour regrouper les émotions et les sentiments humains. Si nombre d'études antérieures¹ dans le champ français se sont attachées plutôt à l'analyse des « verbes de sentiment », les recherches portant sur les adjectifs et les noms psychologiques se sont également développées dans la période récente². Elles ont visé essentiellement à mieux définir la notion de nom ou d'adjectif « de sentiment³ » ou encore de nom ou d'adjectif psychologique (Anscombe, 1992, 1995, 1996). Les enjeux d'une étude systématique de ce type de lexique relèvent de différents points de vue. Si l'on s'en tient au plan de la description linguistique, l'étude des noms d'affect, qui ont pour caractéristique d'être prédicatifs, et « intensifs », dans le sens donné par Flaux et Van de Velde (2000), nourrit la réflexion sur les différents types de noms abstraits, noms qui font l'objet d'une attention particulière depuis une vingtaine d'années en sémantique (voir par exemple Van de Velde, 1995 et Flaux, Glatigny et Samain, 1996), ou encore, pose la question des types aspectuels des prédicats (Desclès, 1994 ; François, 1997). Par ailleurs, une meilleure « cartographie » des noms et adjectifs d'affect présente un grand intérêt, tant dans une perspective contrastive que d'un point de vue lexicographique. D'un point de vue contrastif, une des questions posées concerne la manière dont les langues spécifient le sens des lexèmes, en fonction de leur structuration interne, mais aussi, éventuellement, en fonction de caractéristiques culturelles ou anthropologiques (dans ce numéro la contribution d'Anna Gladkova illustre bien cette tendance). Du point de vue lexicographique – monolingue ou multilingue –, une description plus fine des noms et adjectifs d'affects permet de systématiser les définitions des termes concernés, et de mieux définir leurs « fonctions lexicales », dans l'esprit du *DEC (Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain)* entrepris par Igor Mel'čuk et ses collègues (1984, 1988, 1992, 1999). Enfin, d'un point de vue didactique, on peut s'intéresser, comme nous l'avons fait à Grenoble, à ce type de lexique dans une perspective d'aide à la production de texte, les apprentis scripteurs ayant en effet du mal à le mobiliser efficacement dans sa diversité et à décrire les émotions ressenties par les personnages d'un récit⁴.

- 2 En ce qui concerne les noms, le parti adopté pour ce numéro a été de ne pas recommencer un travail déjà en partie effectué, au moins pour le français, mais plutôt, partant du postulat que les termes de cette classe ont des caractéristiques linguistiques communes, d'interroger les critères permettant leur classification. Pour ce faire, plusieurs options sont possibles : on peut tenter – voir la contribution de Vannina Goossens – d'embrasser l'ensemble de ce champ et opérer des distinctions en son sein, en fonction des différences de fonctionnement linguistique des lexèmes considérés, en s'appuyant sur la combinatoire lexicale ; on peut aussi adopter une perspective cumulative à partir d'études de cas, celles-ci devant permettre d'affiner à terme les distinctions sémantiques à l'intérieur du champ et de tester l'intérêt de tel ou tel critère. En ce qui concerne cette deuxième direction, notre « commande » aux auteurs a été de centrer plus particulièrement l'analyse sur des lexèmes plus complexes, au plan sémantique, que les noms ou les adjectifs représentant des émotions dites primaires (comme la *peur*) ou des sentiments classiquement analysés (comme la *haine*). Une place a donc été faite, dans ce numéro, à des lexèmes tels que *admiration*, *compassion*, *mépris*, *dédain*, qui impliquent, à différents degrés, une axiologie et une évaluation sociale, encore assez peu traitées dans la littérature.
- 3 Même si la catégorie nominale est privilégiée dans le numéro, il nous a paru essentiel de ne pas nous enfermer dans une seule catégorie. D'une part, certaines des études proposées sur les noms prennent en compte, pour l'analyse, des phénomènes liés à la dérivation de noms déverbaux ou désadjectivaux, ou visent à transcender les catégories à travers la notion de prédicat. C'est ce que font Pierre-André Buvet *et al.* et Arkadiusz Koselak dans ce numéro tandis que Jean-Claude Anscombre (1995) exploite des critères dérivationnels. Cependant, l'étude transcatégorielle ne va pas sans poser de problèmes comme l'ont souligné plusieurs contributeurs, puisque la structure argumentale ou l'aspect peuvent considérablement varier entre les mots d'une même famille dérivationnelle. Ainsi, si *dédaigner* prend un objet assez indifférencié (humain, abstrait ou concret), son équivalent nominal s'envisage difficilement avec un objet non humain. Si *honte* tout comme *honteux* sont plutôt ponctuels au plan de l'aspect, on n'observe pas cette similitude entre *peur* (ponctuel ou duratif) et *peureux*, plutôt duratif puisqu'il dénote une qualité. L'étude des adjectifs mérite donc un traitement spécifique. Pour le français, l'étude des propriétés linguistiques des adjectifs d'affects a été explorée, entre autres, par Pierrette Bouillon (1998) qui prend pour cadre théorique le lexique génératif de James Pustejovsky (1995). Elle montre en particulier la polymorphie de ces adjectifs (nommés par elle « adjectifs d'émotion »), qui peuvent prendre suivant leur combinatoire, un sens statique, causatif ou « de manifestation ». D'autres recherches se sont développées récemment. Freiderikos Valetopoulos (2003), dans le cadre de sa thèse, s'efforce de construire une typologie générale des adjectifs prédictifs, en les distinguant sur la base de leur comportement lexical et syntaxique. Les adjectifs d'« état physique » et les adjectifs d'« état psychique » sont analysés, sur la base de leurs propriétés combinatoires, comme deux sous-catégories des « adjectifs d'état humain ». Par exemple, en français, les adjectifs d'« état psychique » peuvent admettre une complétive introduite par *que* (*Ulysse est triste que Pénélope l'ait quitté*) mais non les adjectifs d'« état physique ». Jean-Claude Anscombre (2003) aborde conjointement la question des noms et adjectifs « de sentiment et d'attitude », en se plaçant également dans le cadre des classes d'objet, et poursuit sa réflexion dans ce numéro en la centrant plus spécifiquement sur les adjectifs. Danielle Leeman (ici même) pose à travers l'examen du cas de *pauvre* le cas intéressant d'adjectifs

ne dénotant pas directement l'émotion ou le sentiment de l'expérimenteur, mais utilisés pour marquer une nuance affective, de type empathique.

Propriétés linguistiques et délimitation des classes et des sous-classes

- 4 Rappelons d'abord quelques critères de définition de la classe même des noms d'affect. Si l'on s'en tient à une définition relativement peu contrainte, mais qui paraît opérationnelle (voir Tutin *et al.*, à paraître), on peut regrouper dans cette classe les noms pouvant se combiner avec les supports *avoir*, *ressentir* ou *éprouver* et apparaître en cooccurrence avec *sentiment de*. Sémantiquement, ces noms caractérisent un processus psychologique plus que physique et requièrent obligatoirement un actant humain dans le rôle d'agent ou d'expérimenteur. Ces critères permettent d'éliminer par exemple *faim* ou *soif* qui, s'ils se combinent avec les verbes supports retenus, sont plutôt des noms de sensation apparaissant difficilement avec *sentiment* : **sentiment de faim/soif*. Par ailleurs, pour des noms comme *souffrance* ou *douleur*, qui présentent à la fois un versant psychologique et physique, seule la première acception peut être considérée comme correspondant à la définition des noms d'affect.
- 5 Plus généralement, la polysémie dans ce champ présente des propriétés remarquables, qui mériteraient d'être davantage explorées (comme cela a été fait par Pierrette Bouillon, 1998, pour les adjectifs). Si certaines polysémies paraissent assez irrégulières, car accidentelles (par exemple *horreur* synonyme de *dégoût* ou de *terreur*), d'autres apparaissent assez systématiques et concernent des ensembles conséquents de lexèmes. Tout d'abord, l'acception de nom d'affect peut alterner avec la qualité (Flaux & Van de Velde, 2000). *Tristesse*, au même titre que *beauté* ou *intelligence* peuvent apparaître dans des phrases comme *X est d'une grande tristesse*, *beauté*, *intelligence*, c'est-à-dire renvoyer à une particularité marquante, une qualité. Par ailleurs, de nombreux noms du champ des affects peuvent également être employés comme objet de cet affect. C'est le cas de noms comme *joie* ou *amour*. *X éprouve de la joie/de l'amour*. *Y est ma joie, mon amour* [= « l'objet de ma joie, de mon amour »]. Cette propriété ne se retrouve cependant pas avec *bonheur* ou *gaieté*. Enfin, certains noms d'affect peuvent également avoir un fonctionnement causatif. On aura ainsi *la tristesse d'un livre*, *la gaieté d'une pièce de théâtre* mais pas **le bonheur d'un livre*. Une typologie fine des noms d'affects doit prendre en compte cette polysémie, et peut-être même exploiter les polysémies régulières comme propriété discriminante dans ce champ.
- 6 Un autre moyen de délimiter la classe et certaines de ses sous-classes repose sur l'examen des structures argumentales. Parmi les auteurs qui ont cherché à fonder une typologie des noms d'affect sur ce critère, Jean-Claude Anscombre (1995, 1996) distingue, parmi ce qu'il nomme Nsa (noms de sentiment et d'attitude), deux grands types :
 - 7 – les Nsa « endogènes » (ex : *crainte*, *amour*) ont un deuxième argument introduit par *pour/envers*. Sur le plan sémantique, l'origine se confond avec le lieu psychologique : c'est l'individu qui est à l'origine lui-même du sentiment. Ils présentent la possibilité de réaliser le deuxième argument seul en surface (ex : *la crainte des serpents*) et connaissent des variantes aspectuelles du type *prendre*, *reprendre* ;
 - 8 – les Nsa « exogènes » (ex : *frayeur*, *agacement*) ont une cause extérieure au lieu psychologique. Ils ont un deuxième actant introduit par *devant*, *à la vue*, apparaissent dans des constructions comme *à ma surprise*, se combinent avec le nom *état* et seraient souvent des dérivés en *-tion* et *-ment*.

- 9 La distinction sémantique endogène/exogène proposée par Jean-Claude Anscombe a fait date et on la retrouve sous d'autres dénominations, par exemple à travers la bi-partition « nom de sentiment » (≈ endogène) et « nom d'émotion » (≈ exogène) (Tutin *et al.*, à paraître). Certains noms semblent cependant posséder des caractéristiques propres aux deux catégories : le nom *respect* a la structure argumentale d'un nom endogène (*le respect pour quelqu'un*) et d'un nom exogène (*le respect devant la nature*), et il a à la fois une source interne et une cause externe. La dichotomie endogène/exogène, bien qu'éclairante, ne dispense donc pas d'un examen attentif au cas par cas.
- 10 On peut aussi, comme le font Nelly Flaux et Danièle Van de Velde (2000), opposer les noms de sentiment (ex : *amour*) aux noms d'émotion (ex : *peur*) par le fait que le deuxième actant est obligatoire chez les premiers et que de nombreux noms de sentiment sont dérivés de verbes. Ces noms se combinent en outre avec l'opérateur *avoir* et peuvent plus facilement se mettre au pluriel, ce qui apparaît impossible pour les noms d'émotion. Sont rangés dans les noms d'état (et hors de la classe des noms d'affects) les noms comme *tristesse* qui, dans une de leurs acceptions, peuvent se combiner avec des séquences comme *être en, être dans, vivre dans*, sont souvent dérivés de verbes liés à des d'adjectifs⁵, se pluralisent. Les noms polysémiques comme *tristesse* sont considérés à la fois comme des noms d'émotion, des noms d'état et des noms de qualité. La typologie de Nelly Flaux et Danièle Van de Velde, basée sur des critères linguistiques fins, débouche sur la mise en évidence d'une tripartition permettant d'opposer les noms d'émotion, de sentiment et d'état affectif, et conduit à l'inclusion des « états affectifs » dans la classe générale des « noms d'état », dont une définition rigoureuse semble cependant difficile.
- 11 Quant à la délimitation de la classe des adjectifs d'affect, elle pose d'autres problèmes, sans doute encore plus redoutables que la typologie des noms. En effet, si l'on peut, comme pour les noms, prendre en compte la structure argumentale comme l'un des critères de classement, on se heurte d'une part au fait qu'il est difficile de partir de la classification nominale (voir les remarques de Jean-Claude Anscombe, dans ce numéro, qui souligne qu'il n'y a pas de correspondance bi-univoque entre noms et adjectifs psychologiques), et d'autre part, à la difficulté d'une typologie générale des prédicats adjectivaux. En outre, il est sans doute plus malaisé encore que pour les noms de savoir où l'on arrête les frontières de la classe. Faut-il la restreindre aux adjectifs lexicalisant l'expression d'un affect pour l'expérimenteur, (par exemple *personne triste, homme angoissé, enfant honteux*), l'étendre aux adjectifs qui renvoient à la source de l'affect (*livre triste, personne sympathique, bruit effrayant*) ou inclure même les adjectifs d'expression affective comme *pauvre* (voir la contribution de Danielle Leeman) ? Les limites de la sous-classe des adjectifs portant sur la source de l'affect sont particulièrement difficiles à établir, du fait de la polysémie de nombre de ces adjectifs comme *horrible* (lié à la peur, mais aussi au dégoût, ou à une appréciation esthétique, et dans ce cas, hors des affects). Par ailleurs, faut-il inclure les adjectifs qui expriment une manifestation comme *un ton triste, une salle gaie* ? Enfin, on notera que de nombreux adjectifs indiquent une disposition à un état affectif comme *peureux, affectueux, colérique* par opposition à des adjectifs qui ne peuvent renvoyer qu'à un état ponctuel (*honteux, gêné, surpris*). Il n'y a évidemment pas de réponse absolue à ces problèmes d'organisation de la classe, les objectifs visés par la typologie étant ici déterminants.
- Les approches proposées dans ce numéro
- 12 Nous nous limiterons à rappeler le cadre sur lequel se fondent deux des approches représentées dans ce numéro, parce qu'elles sont particulièrement explicites, et reposent

sur des postulats théoriques et des démarches méthodologiques très différents. La première est une approche essentiellement sémantique issue des travaux d'Anna Wierzbicka et de ses collègues : dans cette perspective, la description des noms et des adjectifs concernés s'effectue au moyen de primitives, « traduites » dans une « métalangue naturelle », suivant les principes dégagés dans Goddard et Wierzbicka (1994 ; 2002) et Wierzbicka (1999). Cette approche vise à montrer les différences de conceptualisation opérées par les filtres des différentes langues humaines (Wierzbicka, 1999). Jean Harkins et Anna Wierzbicka (2001), dans une perspective contrastive partent du constat que les émotions humaines et leurs expressions linguistiques diffèrent en fonction des substrats culturels dans lesquelles elles s'enracinent dans les sociétés humaines. Mais ils insistent complémentirement sur l'universalité de la cognition et de l'expérience humaine, qui constituent un cadre commun permettant d'accéder à la compréhension des émotions décrites dans une autre langue que la sienne. Deux moyens sont privilégiés pour la description : le « métalangage sémantique naturel » (NSM) permet de contourner le problème en quelque sorte « de l'extérieur », en partant de primitifs universels, qui ont fait l'objet d'un inventaire préalable ; le deuxième moyen permet d'accéder à certains éléments typiques des situations encodées par les mots d'une langue, notamment grâce à des comparaisons permettant aux locuteurs d'une autre langue d'indexer des scénarios prototypiques à l'expression linguistique considérée. Cette approche par scénarios s'effectue, à travers des phrases standard recourant au NSM (voir Anna Gladkova, ici même). L'examen des propriétés linguistiques des lexèmes étudiés et notamment de leur combinatoire lexicale n'est pas pour autant absente : elle apparaît à la fois comme une heuristique, permettant de mettre à jour les différences sémantiques entre les mots, et comme un moyen de valider l'analyse proposée.

- 13 Une deuxième approche, issue des lexiques-grammaires, et représentée actuellement par les travaux issus de l'équipe de Gaston Gross au LLI (*Laboratoire de linguistique informatique*) a pour ambition une description exhaustive du lexique des affects, dans une perspective de lexicographie informatique. Le point de départ est sémantique, au moins pour la définition et la dénomination des classes, mais il est ensuite validé par l'examen systématique de propriétés syntaxiques et, plus largement, de la combinatoire lexicale, à travers la notion de prédicat approprié (Gross, 1994). L'originalité principale de cette approche est en effet qu'elle part de la notion de « prédicat », transcendant les catégories syntaxiques ; les classes de prédicats (dont celle des « prédicats d'affects ») sont identifiées selon un principe d'homogénéité du fonctionnement linguistique : les auteurs montrent la nécessité de combiner une approche sémantique et une approche syntaxique, et se fondent sur la notion de classe d'objets pour établir une taxinomie fiable des prédicats, parmi lesquels ils identifient une classe de *prédicats d'affects*. Les contributions à ce numéro de Pierre-André Buvet *et al.* et de Freiderikos Valetopoulos s'inscrivent dans cette perspective.
- 14 D'une manière générale, et quel que soit en définitive le cadre théorique privilégié, la plupart des contributeurs de ce numéro utilisent la combinatoire lexicale ou syntaxique pour vérifier la définition sémantique des lexèmes, que ce soit dans une optique monolingue ou contrastive. Par exemple, l'étude effectuée par Vannina Goossens se fonde sur l'étude des collocations des noms étudiés – Anna Gladkova s'appuie également en partie sur ce critère, dans une perspective contrastive – tandis que Céline Vaguer s'appuie préférentiellement sur la complémentation verbale. Une autre pierre de touche souvent utilisée est la structure actancielle (ou argumentale), dans le sens syntaxique mais aussi

sémantique du terme : ce critère est mobilisé entre autres par Jean-Claude Anscombe, Pierre-André Buvet *et al.*, Vannina Goossens, Arkadiusz Koselak et Freiderikos Valetopoulos.

Présentation des contributions

- 15 Arkadiusz Koselak étudie deux noms du français, *mépris* et *dédain*, qui ont une forte valeur axiologique, en s'interrogeant sur le maintien de deux noms aussi proches sémantiquement en français, d'autres langues, comme le polonais ou le suédois n'utilisant qu'un seul terme. Il montre, en s'appuyant sur des analyses sémantiques fines, qu'une des différences fondamentales tient au fait que l'objet dédaigné, contrairement à ce qui est méprisé, comporte une valeur positive, tandis que l'objet du *mépris* est contesté de façon plus radicale et abstraite, le terme *mépris* impliquant la négativité de ce qui est méprisé.
- 16 Anna Gladkova s'intéresse quant à elle à deux noms russes соTM *uvstvie*, que l'on peut traduire approximativement par 'sympathie' et *sostradanie* (approximativement 'compassion'). Se situant dans une perspective qui articule la dimension linguistique à ses fondements anthropologiques, elle rappelle qu'étant donné les aspects sémantiques spécifiques liés à la culture, il n'y a pas de traduction aisée, d'une langue à l'autre, des concepts impliqués par les noms d'émotion ; d'où le besoin de recourir à des primitifs sémantiques, qui permettent de contourner ce problème en recourant à des mots plus « simples », selon la méthode du « Métalangage sémantique naturel », mise au point par Cliff Goddard et Anna Wierzbicka (1994). Seraient ainsi retenus, pour le champ sémantique considéré : « PERSONNE », « RESENTIR », « QUELQUE CHOSE », « BON », « MAUVAIS », « PARCE QUE », « ARRIVER », « PENSER ». Le format utilisé pour présenter les définitions des émotions met en valeur le fait que les émotions expriment un ressenti qui a une dimension cognitive, et qu'on doit donc pouvoir leur faire correspondre un scénario mental prototypique : par exemple, le mot russe соTM *uvstvie* implique qu'une personne reconnaît l'état émotionnel négatif d'une autre personne, et éprouve en retour un sentiment de même nature qu'elle cherche à lui manifester. Cependant, d'autres nuances des deux mots russes ressortissent plutôt de la dimension culturelle, en particulier la dimension communautaire de la culture russe. Les propriétés linguistiques sont examinées en détail pour valider les hypothèses formulées.
- 17 Gerda Hassler analyse les lexèmes *étonnement*, *émerveillement*, *surprise* et *stupéfaction* afin de mettre au jour les limites de leur synonymie à partir d'un examen de leur profil combinatoire en contexte. Utilisant pour son analyse la notion de « mouvement psychique » qu'elle définit préalablement, elle oppose les lexèmes étudiés suivant les différences qu'elle observe à ce niveau : ainsi, selon ses observations, SURPRISE comporte l'intension minimale (« mouvement psychique provoqué par quelque chose d'inattendu ou d'extraordinaire ») et peut être considéré comme un hyperonyme d'*étonnement*, d'*émerveillement* et de *stupéfaction*, même si des différences apparaissent au plan des emplois discursifs, notamment en fonction des genres.
- 18 Se situant dans le cadre théorique des classes d'objets, Freiderikos Valetopoulos, centre son étude sur les prédicats exprimant l'admiration et la jalousie en grec, en les comparant au français. Il teste grâce à des critères formels (noms et verbes appropriés, schéma d'arguments, complément de cause, subordonnée de cause et aspect) la possibilité de fonder la distinction des prédicats psychologiques en sentiments et en émotions. Les prédicats étudiés semblent admettre deux arguments, dont le premier est celui qui est affecté, tandis que le deuxième est obligatoirement présent. Cependant, si cette caractéristique argumentale semble bien une propriété des prédicats dits de sentiment, la

classification devient plus complexe quand on étudie le rapport des prédicats avec une cause, ce qui oblige l'auteur à fournir une conclusion prudente sur la validité, en grec moderne, de l'opposition initialement retenue.

- 19 Une autre approche est proposée par Céline Vaguer, qui se situe dans la continuité des études sur l'analyse des constructions verbales mettant en scène des noms de sentiment. Elle s'intéresse à une construction particulière, « V dans N_{émotion} », que l'on trouve, par exemple, dans la construction *sombrer dans le malheur*. L'auteur formule l'hypothèse que, dans le cas de la complémentation verbale, la sélection par le verbe de tel type de complément n'est pas aléatoire et renseigne sur son identité sémantique. À partir d'un corpus de verbes se construisant avec *dans*, elle fournit une caractérisation syntaxique et distributionnelle de cette construction, et en donne ensuite une interprétation sémantique, mettant en valeur le rôle de la dimension aspectuelle. Celle-ci permet, par exemple, d'opposer le fonctionnement de certains lexèmes : ainsi, *désespoir* ou *chagrin* sont linguistiquement des états ponctuels, tandis que *joie* ou *félicité* sont plutôt duratifs.
- 20 Après ces articles qui se veulent des études de cas étudiant le sémantisme de quelques noms, on trouve deux contributions qui ont une visée classificatoire plus générale. Vannina Goossens expose les résultats d'un travail classificatoire des noms d'affect (dénommés dans son article N_SENT) en se fondant sur l'étude des propriétés combinatoire de trente de ces noms dans un corpus de 16 millions de mots environ. L'étude des co-occurents associés de manière privilégiée aux noms lui permet, pour établir son classement, de croiser plusieurs critères. Ses deux critères principaux concernent l'existence de l'actant objet et la présence de collocations formées avec des verbes causatifs, ce qui lui permet d'opposer les N_SENT orientés vers un objet aux N_SENT non orientés vers un objet d'une part, et les N_SENT causés vs les N_SENT non causés d'autre part. Trois critères secondaires, spécifiquement sémantiques, lui permettent d'affiner sa typologie : la « possession » correspond à la situation dans laquelle le N_SENT représente un agent qui « envahit » l'expérienceur ; le « contrôle » marque la situation dans laquelle l'affect est contrôlé par l'expérienceur ; enfin, la « volition », marque le fait que l'expérienceur ne subit pas passivement l'affect mais l'assume et le met en œuvre activement. Ces différents critères aboutissent à une classification composée de quatre grandes classes de noms regroupant dix sous-classes au total.
- 21 Pierre-André Buvet *et al.* présentent la synthèse d'un important travail de description des « prédicats d'affect », réalisé au *Laboratoire de linguistique informatique (LLI)*. La particularité du travail de cette équipe, on l'a déjà souligné, est de situer à un niveau transcatégoriel, puisqu'il transcende les catégories nominales, adjectivales ou verbales grâce à la notion de prédicat. Ainsi, les prédicats d'affect sont opposés à d'autres sous-catégories des prédicats psychologiques (les prédicats de <disposition d'esprit> comme *colérique* et les prédicats de <comportement> du type *désobligeant*). Les prédicats d'affect seraient contingents (vs inhérents) et correspondraient à un ressenti intérieurs (vs un jugement extérieur). Les classes sont définies de façon inductive à l'aide de propriétés linguistiques diverses : sémantiques (propriétés inhérentes), syntaxiques (structure argumentale, catégories et constructions syntaxiques, actualisation syntaxique), ou encore liées à la combinatoire lexicale (les « prédicats appropriés »). Une fois les classes constituées à l'aide de ces différents critères, trois hyperclasses sont créées autour des affects sur la base de propriétés communes :
- <émotion> (colère, enthousiasme), <sentiment> (amour, jalousie), <humeur> (morosité).

- 22 Deux contributions s'intéressent spécifiquement aux adjectifs d'affect.
- 23 Jean-Claude Anscombe, dont on a mentionné plus haut quelques-uns des apports sur la question des noms de sentiment, notamment à travers l'opposition noms de sentiment « endogène » et « exogène », poursuit ici des recherches entreprises sur les adjectifs « psychologiques ». Après avoir écarté le critère morphologique (dérivationnel) comme peu fiable, il définit cette classe comme étant composée d'adjectifs statifs (renvoyant à des états dits « internes ») et biargumentaux. L'auteur définit les adjectifs psychologiques comme une sous-catégorie de ce qu'il nomme les « états internes ». Le parallélisme semble frappant avec la classe des noms de sentiment, mais les adjectifs se distinguent par certaines caractéristiques liées au fait qu'ils peuvent exprimer le point de vue (par exemple, *ému* est le point de vue du lieu psychologique, alors que *émouvant* est le point de vue de la source). Dans une deuxième partie, l'auteur explore la piste de l'ergativité, qui lui permet d'opposer le comportement d'adjectifs psychologiques comme *embarrassant*, qui acceptent des constructions à la forme impersonnelle active du type (*Il est embarrassant de...*), de ceux comme *embarrassé*, qui ne l'acceptent pas.
- 24 Enfin, Danielle Leeman ferme ce numéro avec une intéressante étude de cas sur l'adjectif *pauvre*, qui a pour caractéristique, dans le sens subjectif qu'il peut revêtir, de permettre, en français, un emploi d'auto-apitoiement : dans *Ma pauvre Denise, si tu savais ce qui m'arrive*, l'adjectif caractérise paradoxalement l'état affectif du locuteur et non celui de l'interlocuteur, comme semblerait le vouloir sa place d'épithète du nom dans la structure vocative. Cette caractéristique pourrait s'expliquer par le fait que *pauvre* aurait la possibilité « d'instituer l'implication du locuteur et de l'interlocuteur dans la situation de ce qu'il qualifie ». L'auteur débouche sur une conclusion pessimiste quant à la possibilité d'effectuer des classements sur des bases conceptuelles, puisque les possibilités d'emploi de *pauvre*, dans son sens subjectif, peuvent relever, en fonction du co-texte, d'au moins trois ordres axiologiques (insulte, marque de solidarité et auto-apitoiement). Mais cette conclusion n'est-elle pas en partie liée au lexème choisi, qui apparaît davantage comme un adjectif « subjectif » ou « d'interprétation affective » (Giry-Schneider, 2005) que comme un adjectif d'affect ? La question reste ouverte...

BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE, J.-C. (1992) : Quand on fait du sentiment : réflexions (presque) spontanées sur la nature linguistique des noms psychologiques, in *De la musique à la linguistique – Hommages à Nicolas Ruwet*, Liliane Tasmowski & Anne Zribi-Hertz (Eds), Belgique, Communication & Cognition, 139-154.

—, (1995) : Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude, *Langue française*, 105, *Grammaire des sentiments*, 40-54.

—, (1996) : Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits, in *Les noms abstraits, histoire et théories*, Flaux, N., Glatigny, M. et Samain, D. (dir.), Lille, Presses universitaires du Septentrion, 257-273.

- , (2003) : Noms et adjectifs de sentiment et d'attitude. Sémantique et classes d'objet. *Proceedings of the International Conference on the Semantic Classification of Nouns*, Seoul National University, 89-104.
- BALIBAR-MRABTI, A. (dir.) (1995) : *Langue française*, 105 : *Grammaire des sentiments*.
- BOCH, F. et CAVALLA, C. (à paraître) : Evaluer l'expression des sentiments dans des textes d'enfants, une mission impossible ? *Repères*, 31.
- BOUCHARD, D. (1995) : Les verbes psychologiques, *Langue française*, 105, *Grammaire des sentiments*, 6-16.
- BOUILLON, P. (1998) : *Polymorphie et sémantique lexicale : le cas des adjectifs*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- DESCLÉS, J.-P. (1994) : Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes, *Etudes cognitives*, t. 1. *Sémantique des catégories d'aspect et de temps*, Varsovie, Ed. de l'Académie des sciences de Pologne, 57-88.
- FLAUX, N. et VAN DE VELDE, D. (2000) : *Les noms en français, esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
- FLAUX, N., GLATIGNY, M. et SAMAIN, D. (dir.) (1996) : *Les noms abstraits. Histoire et théories. Actes du colloque de Dunkerque (15-18 septembre 1992)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- FRANÇOIS, J. (1997) : La place de l'aspect et de la participation dans les classements conceptuels des prédications verbales, in *Sémantique linguistique et psychologie cognitive, Aspects théoriques et expérimentaux*, J. François et G. Denhière (éd.), Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 119-156.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (2005) : Les adjectifs intensifs : syntaxe et sémantique, *Cahiers de lexicologie*, 86, 2005-1, 163-178.
- GODDARD, C. and WIERZBICKA, A. (eds) (1994) : *Semantic and Lexical Universals: Theory and empirical findings*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- , (2002) : *Meaning and Universal Grammar: Theory and Empirical Findings*, vols I, II, Amsterdam, John Benjamins.
- GROSS, G. (1994) : Classes d'objets et description des verbes, *Langages*, 115, 15-30.
- GROSSMANN, F. & BOCH, F. (2003) : Production de textes et apprentissage lexical : l'exemple du lexique de l'émotion et des sentiments, *Repères*, 28, 117-135.
- HARKINS, J., WIERZBICKA, A. (eds) (2001) : *Emotions in Crosslinguistic Perspective*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- MATHIEU, Y.-Y. (1995) : Verbes psychologiques et interprétation sémantique, *Langue française*, 105, 98-106.
- , (2000) : *Les verbes de sentiment. De l'analyse linguistique au traitement automatique*, Paris, CNRS Éditions.
- MEL'ÛK, I. (dir.) (1984, 1988, 1992, 1999) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantiques I, II, III, IV*, Montréal, Presses universitaires de Montréal.
- PUSTEJOVSY, J. (1995) : *The Generative Lexicon*, Cambridge (USA), MIT Press.
- RUWET, N. (1972) : À propos d'une classe de verbes « psychologiques », *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Le Seuil, 181-251.

—, (1995) : Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ? *Langue française*, 105, *Grammaire des sentiments*, 28-39.

TUTIN, A., NOVAKOVA, I., GROSSMANN, F., CAVALLA, C. (à paraître) : Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires, *Langue française*.

VALETOPOULOS, F. (2003) : *Les adjectifs prédicatifs en grec et en français : de l'analyse syntaxique à l'élaboration des classes sémantiques*, thèse de 3e cycle, Paris 13.

VAN DE VELDE, D. (1995) : *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain, Peeters.

VOORST, J. (VAN) (1995) : Le contrôle de l'espace psychologique, *Langue française*, 105, *Grammaire des sentiments*, 17-27.

WIERZBICKA, A. (1999) : *Emotions across Languages and Cultures: Diversity and universals*, Cambridge, Cambridge University Press.

NOTES

1. Parmi d'autres : Bouchard (1995), Mathieu (1995, 2000), Ruwet (1972, 1995), Voorst (1995). Le n° 105 de *Langue française* dirigé par Malibar-Mbrati (1995) témoigne de l'intérêt porté à la catégorie verbale.
2. Sur un plan diachronique, voir également en français l'étude de Picoche (1976).
3. L'étiquette varie suivant les points de vue et les cadres théoriques, même si le terme de *sentiment* a longtemps été utilisé par les linguistes, pour mieux l'opposer à d'autres sous-classes de noms, dans un sens très général pour désigner ce que nous nommons ici *affect*.
4. Problématique explorée dans le cadre d'un projet École et Sciences cognitives 2003-2006 : « Favoriser le développement des compétences lexicales et métalexicales en vue d'une aide à la production de textes au cycle 3 et au collège », financé par le Ministère de la recherche. Voir Grossmann & Boch (2003), Boch et Cavalla (à paraître).
5. On a ainsi des séries comme *inquiet*, *inquiéter*, *inquiétude*.

AUTEURS

AGNÈS TUTIN

Université Stendhal-Grenoble 3, Laboratoire Lidilem.